

MELUN VAL DE SEINE

EDUCATION. Une alternative pour les élèves exclus

Dans le cadre de son Plan persévérance scolaire, l'agglomération Melun Val de Seine va tester *Alternative suspension*, un accompagnement et une prise en charge individualisée des collégiens et lycéens exclus temporairement de leurs établissements.

Les contours du projet ont été délimités en octobre dernier, lors d'un colloque franco-québécois réunissant des chercheurs et professionnels de l'éducation. Mercredi 19 septembre, l'agglomération Melun Val de Seine a officiellement lancé son Plan persévérance scolaire. Une batterie de mesures de prévention pour encadrer et accompagner les collégiens et lycéens en difficultés.

Expérimentation

« Nous avons comptabilisé quelque 500 élèves décrocheurs sur le territoire, a rappelé Louis Vogel, le président de l'agglomération. Nous avons fait de ces questions une priorité. » Pour la mise en place de ce plan, le territoire a pu bénéficier de crédits européens (via l'iti : l'investissement territorial intégré), de l'État et prochainement de la Caisse d'allocation familiale (Caf) de Seine-et-Marne.

Parmi les armes pour lutter contre le décrochage scolaire : le dispositif *Alternative suspension*.

Un projet qui ressemble - à une plus vaste échelle - au dispositif Sursaut, né en 2009 et qui consistait en une prise en charge dans un autre cadre des élèves exclus.

Ce dispositif, qui sera testé pendant 24 mois sur le territoire prévoit une prise en charge des jeunes pendant la durée de l'exclusion.

Porté par l'Apam, le dispositif cible plusieurs types de profils. « Des élèves n'ayant jamais eu de problème de comportement, d'autres ayant rencontré des problèmes de comportement mineurs, ou plus sérieux mais n'ayant jamais engendré de problématique lourde pour l'établissement », pointe Marc Imbert, coordinateur du Plan persévérance scolaire.

Six collèges sont concernés (Triolet et de la Fontaine au Méesur-Seine, Politzer et Doisneau à Dammarie-lès-Lys et les Capucins et Chopin à Melun) et quatre lycées (de Vinci à Melun, Sand au Méesur-Seine, Franklin

à La Rochette et Curie à Dammarie-lès-Lys). Concrètement, les élèves seront pris en charge de 9h à 16h, sans interruption, dans les locaux de l'association.

Espace de parole

Ils seront accueillis le matin par deux intervenantes de l'association de prévention de l'agglomération melunaise (Apam). « La journée débutera par un temps d'aide au devoir, afin de garder un lien avec l'apprentissage et un échange personnalisé », détaille Sophie Malpin, cheffe de service à l'Apam. S'ensuivra un repas éducatif : une façon de poursuivre l'échange mais d'une manière plus souple.

L'après-midi sera consacré à des ateliers. « L'objectif est de créer des espaces de parole, explique-t-elle. Faire réfléchir les élèves sur les émotions, l'estime et la confiance en eux mais les questions de responsabilité : nous adapterons les ateliers. »

Parallèlement, un contact



Sandrine Avenel et Claire Loubeyre (de g. à d.) les deux intervenantes de l'Apam qui accueilleront les élèves exclus dans le cadre du dispositif *Alternative suspension*

quotidien sera maintenu avec les parents. Quelque 60 élèves pourront être accueillis dans le cadre d'*Alternative suspension*, pour cette première année scolaire et 70 l'an prochain, dans le

cadre de l'expérimentation. Les premiers élèves seront accueillis par les deux membres de l'Apam à compter du lundi 8 octobre.

Julien VAN CAEYSEELE
@JulienVanC

RENSEIGNEMENTS

apam-alternatives.suspension@orange.fr ou
01 60 68 49 78

RESIDENCES

LES

DÉMARAGE DES TRAVAUX

PROFITEZ